

Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 66 (1969)
Heft: 6

Rubrik: La vie de nos sections

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

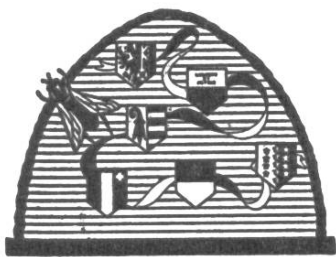
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 26.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



LA VIE DE NOS SECTIONS

Nécrologies

Société d'apiculture de la Glâne, Romont

† M. Louis MONNEY, Le Châtelard

Nous avons appris avec peine, le décès de M. Louis Monney, agriculteur à Le Châtelard.

Homme simple et droit, d'un caractère agréable, le défunt était bien connu dans la région où il comptait de nombreux amis.

A côté de l'exploitation de son domaine, M. Monney s'occupait de quelques colonies d'abeilles.

C'était un membre très fidèle de notre section, assistant à toutes les assemblées et courses.

Nous présentons à sa famille durement éprouvée par ce deuil, notre vive sympathie et l'assurons que nous gardons un bon souvenir du défunt.

j.c.

Société d'apiculture Grandson et Pied du Jura

† Henri Fardel

Le dimanche 9 mars, on ensevelissait, Monsieur Henri Fardel, à Mutrux, son village natal et son lieu d'origine.

Nous savions bien que sa santé était en léger déclin, mais personne ne supposait qu'il nous quitterait si rapidement.

Né à Mutrux en 1897, M. Fardel commence l'apiculture en 1954 ; l'idée lui est venue en ramassant un essaim perdu sur les Monts-de-Provence. On agrandit avec une, deux, trois ruches, on sait la suite.

A côté de sa vie paysanne, il s'occupa de sa vigne à Concise, ses forêts, auxquelles il vouait tous ses soins.

Pour son village Henri Fardel a été 25 ans boursier communal et 18 ans inspecteur du bétail, tâche qu'il a toujours remplie à la satisfaction de tous. C'était un taquineur, un malicieux, une personne serviable et dévouée.

Nous garderons de cet homme le meilleur souvenir. Que Mme Fardel et sa famille trouvent encore ici l'expression de notre plus profonde sympathie.

Communiqués

Section de Lausanne

Les apiculteurs désirant participer à la distribution de cellules royales sont priés de s'annoncer à M. G.-L. Rossat, chemin des Diablerets 4 Lausanne, pour le 10 juin.

Section de Moudon et environs

Contrôle du miel 1969 . Nous vous rappelons la date du 20 juin 1969, comme délai limite pour votre inscription au premier contrôle du miel 1969.

Sortie d'été 1969 : Selon circulaire séparée. Dimanche 8 juin 1969, départ : 8 heures, Parc Auto de la Douane à Moudon. Retour prévu : 19 heures. Soyez nombreux !...
Votre Comité.

Section Erguel-Prévôté

Désirant poursuivre leurs efforts dans le but d'une amélioration du rendement apicole et conscients de l'avenir de nos ruchers, les collègues apiculteurs-éleveurs de votre section organiseront, durant le mois de juin, deux démonstrations d'élevages de reines, souche carniolienne sélectionnée.

Les cours auront lieu, le premier au rucher de M. Maurice Voisin, à Péry, l'autre au rucher de M. Vuilleumier, à Pontenet.

Les apiculteurs de la Société désireux de participer à ces cours, voudront bien s'inscrire auprès de leur collègue moniteur. Une finance d'inscription sera perçue pour couvrir les frais de déplacement ; par contre, chaque participant recevra une reine carniolienne fécondée en station B, celle-ci offerte gratuitement par les moniteurs.

Les dates ne peuvent être fixées maintenant, les conditions atmosphériques ne nous le permettant pas au moment où nous faisons insérer cet article.

L'adresse de vos moniteurs-éleveurs est, pour le Vallon de St-Imier : M. G. Eichenberger, gérant, téléphone 97 19 91, et pour la vallée de Tavannes-Moutier : M. P. Aeschlimann, concierge municipal, téléphone 91 29 79 (prière d'appeler aux heures des repas).

Les dates vous seront communiquées lors de vos appels téléphoniques.

Nous osons espérer sur une participation importante, et déjà nous vous remercions ; nous nous réjouissons de nous retrouver parmi vous, en vous souhaitant des hausses pleines.

Au nom des apiculteurs-éleveurs.

A. P.

Comptes rendus

Assemblée de la Société d'apiculture du district de Martigny, le dimanche 20 avril 1969

Foyer du Casino-Etoile, Martigny

A 14 h. 15, M. le président Juillard a la joie d'ouvrir l'assemblée de section devant une fort belle assistance d'apicultrices et d'apiculteurs. Il salue particulièrement M. Paul Meunier, président d'honneur de la SAR et de notre section, de M. Amédée Richard, inspecteur cantonal des ruchers, de M. Marc Buscarlet, de Genève, conférencier du jour, et de M. Eloi Cretton, représentant la Municipalité de Martigny. Un très regrettable oubli du soussigné fait que le représentant du Valais à la SAR et membre du comité de la Fédération valaisanne n'assiste pas à nos délibérations, ce qui a vivement été ressenti par tous les participants. Nous nous en excusons très sincèrement auprès de notre ami Jacquier et espérons qu'il ne nous en tiendra pas rigueur.

A l'audition du rapport très fouillé et complet du président, chacun a pu se convaincre du choix judicieux que l'assemblée d'Isérables avait fait en élisant M. Juillard à la présidence de la section.

Après la lecture des comptes, impeccablement tenus par M. Flückiger, l'assemblée décide à l'unanimité de porter la cotisation à Fr. 20.— par année, afin de l'adapter aux diverses hausses intervenues.

M. Richard, inspecteur cantonal des ruchers nous fait un exposé sur les nouvelles prescriptions fédérales légiférant l'apiculture et des mesures qui sont prises pour lutter dans l'ordre et avec efficacité contre les maladies des abeilles.

M. Gaston Bruchez nous expose sa lutte difficile contre l'emploi des parathions dans les traitements antiparasitaires des cultures fruitières. Son opiniâtreté et ses expériences ont convaincu les intéressés que le traitement aux huiles blanches était plus efficace que l'emploi des parathions. Il démontra également avec pertinence que rien ne pourrait remplacer l'abeille pour la fécondation des fleurs et, n'en déplaise à certain ingénieur-chimiste, notre avette serait toujours l'auxiliaire précieux et indispensable de l'arboriculteur.

La conférence si riche et si vivante de notre collègue Buscarlet, ainsi que les magnifiques diapositifs présentés, témoignent des qualités d'observateur et de photographe du conférencier. L'auditoire a été très intéressé par les mesures prises par le gouvernement roumain pour soutenir et développer l'apiculture dans le pays. Il ne pouvait manquer de faire une piètre comparaison avec celles dont nous sommes gratifiés dans notre pays, où nous demandons l'exonération des droits de douane sur le sucre de nourrissage, le contingentement des miels étrangers, sans obtenir satisfaction. Le magnifique Palais des Expositions de produits apicoles, matériel de fabrication de ruches ainsi qu'outils nécessaires à l'apiculteur, les terrains d'expériences qui l'entourent, ont suscité bien des envies. Les apiculteurs valaisans et nos collègues des autres cantons feraient bien de se souvenir de ces réalisations lors d'élections, et, prenant exemple sur notre collègue Bruchez, taper sans cesse sur le clou de la « matze » pour obtenir une fois une petite satisfaction. De chaleureux remerciements témoignèrent à notre collègue Buscarlet de la satisfaction de tous les participants. C'est toujours avec plaisir que nous le reverrons parmi nous.

A 18 h. 45, notre président pouvait clore cette intéressante assemblée et souhaiter à chacune et chacun une bonne année apicole.

Le secrétaire : A. D.

Société d'apiculture de la Glâne, Romont

Samedi 26 avril dernier, notre section tenait ses assises de printemps au Café du Chamois, à Vauderens.

Présidée par M. Georges Chassot, professeur à Romont, cette assemblée connut un plein succès.

En déclarant l'assemblée ouverte, M. le président eut le plaisir de souhaiter la bienvenue à une centaine de membres présents qui avaient répondu à la convocation, ainsi qu'à plusieurs dames.

Il eut des souhaits particuliers à l'adresse de M. Marc Buscarlet, pasteur à Genève, qui sera le conférencier de la soirée.

Le procès-verbal de la dernière assemblée rédigée par le secrétaire J. Chamartin, est bien le reflet des délibérations et il est approuvé à l'unanimité avec remerciements à son auteur.

M. Chassot présenta son rapport pour l'année 1968.

Nous apprenons que l'effectif de la section est en augmentation et comprend actuellement plus de 220 membres.

Il se plut à relever l'excellente collaboration qui règne au sein du comité et rendit hommage à ses collègues. Il mentionna la belle participation aux conférences et visites de ruchers, le succès de la vente de sucre et des boîtes à miel, et la belle récolte de l'année. M. le président recommanda en outre la prudence dans la conduite des colonies, lors d'achat de matériel et d'essaims, cela pour éviter les maladies.

Ce brillant rapport, image de la belle activité qui règne dans cette section, fut vivement applaudi et son auteur remercié. M. Michel Curty, inspecteur-suppléant entretint son auditoire sur le résultat lors des visites, la découverte de plusieurs cas de loque, condamnant avec raison l'ignorance et l'insouciance de certains apiculteurs.

Les comptes présentés par M. Dévaud, caissier, sont très bien tenus, et nous apprenons que la société possède un joli capital. Ils furent donc approuvés à l'unanimité, avec remerciements au trésorier.

M. le président présenta le plan d'activité pour 1969 qui prévoit à nouveau plusieurs conférences et visites de ruchers, la vente de sucre et boîtes à miel, ainsi qu'une course sur les sentiers du Valais.

L'assemblée eut en outre le privilège d'admirer de magnifiques diapositifs en couleur présentés et commentés par M. Buscarlet, sur le Congrès de l'Apimondia qui s'est déroulé à Bucarest en 1965.

L'exposé de M. Buscarlet fut vivement applaudi, et M. Chassot se fit l'interprète de toute l'assemblée pour remercier chaleureusement le distingué conférencier.

L'heure était déjà avancée lorsque M. le président leva la séance en souhaitant à tous un bon retour au foyer et une bonne année apicole.

Les participants continuèrent encore de fraterniser autour du verre de l'amitié généreusement offert par la société. j.c.

Section Ajoie - Clos-du-Doubs

L'assemblée de printemps de notre section a été très fréquentée en ce dimanche 13 avril. Est-ce le temps maussade et froid ou la distribution des souvenirs de la SAR qui ont provoqué cette grande affluence ? Peut-être les deux !

C'est devant une salle comble que M. Broquet, président, a ouvert cette première, à 14 h. 45. Il remercie tous les participantes et participants qui portent un si grand intérêt à la cause apicole. Il salua aussi, très chaleureusement, nos amis français du syndicat de Montbéliard, qui ne manquent jamais l'occasion de se retrouver avec leurs amis suisses. Après les salutations d'usage, notre secrétaire nous lut le protocole de la dernière assemblée, qui fut accepté sans modification. Les comptes de l'exercice 1968 furent présentés avec un léger reliquat actif et acceptés sans demander d'explications après le rapport circonstancié des deux réviseurs. Dans son rapport, notre président nous retraça ce que fut la saison apicole 1968, ainsi que les tractations avec les autorités compétentes pour la nomination d'un inspecteur cantonal des ruchers. En attendant cette nomination, c'est le sous-commissaire du Jura, M. Jeker, de Lajoux, qui remplit cette fonction. D'un rapport téléphonique de M. Jeker, il apparaît que les communes de Vendlincourt, Boncourt, Fahy et Porrentruy sont encore atteintes de la loque américaine. Ces communes seront inspectées à fond dès que le temps le permettra. De son côté, M. Vuillaume, contrôleur des miels, nous a fait part des expériences qu'il a faites en 1968. Pour éviter une perte de temps et des déplacements inutiles, il propose que tout apiculteur qui a du miel à faire contrôler s'annonce dans la première semaine de juillet, d'août et de septembre, afin que le contrôle puisse se faire la semaine suivante. Ainsi, le contrôleur pourra organiser ses tournées sans perte de temps.

Puis vint la distribution des souvenirs aux vétérans. Ce fut un moment bien palpitant quand les 7 chevronnés de 40 ans et plus de sociétariat s'avancèrent pour recevoir la plaquette de la SAR. Il en fut de même pour les 44 « moins vieux » qui reçurent le cendrier. Ces derniers espèrent avec enthousiasme arriver à la plaquette. C'est en des termes sincères que M. G. Schaffner, au nom de tous, remercia la Romande pour ce geste généreux de reconnaissance envers de vieux et fidèles sociétaires.

La question du sucre de nourrissage donna lieu à une longue discussion. Nos amis français nous firent part de leurs soucis et envient nos libertés de choix dans l'achat du sucre. Ils doivent, eux, se soumettre à un gouvernement qui les oblige à prendre du sucre dénaturé et du sucre naturel de betteraves, dans des proportions à peu près égales. En fin de compte, compétence fut donnée au comité de se remettre en communication avec les grossistes et d'acheter cette précieuse denrée au prix maximum de 80 francs les cent kilos, rendus franco domicile.

La sortie d'été, avec but de promenade, fut également laissée aux soins du comité pour l'organisation.

Le comité fut réélu en bloc, malgré les légitimes revendications du président et du secrétaire-caissier qui voulaient se démettre de leurs fonctions.

C'est à 17 h. 15 que M. le président leva cette assemblée en souhaitant à chacun un bon retour dans son foyer et une bonne année apicole.

M.

Fédération jurassienne d'apiculture

Le comité de la Fédération jurassienne s'est réuni le 1er mars 1969 au Buffet de la Gare à Delémont, sous la direction de son nouveau président M. Georges Huguenin, de Frinvillier. Toutes les sections étaient représentées à cette séance. Tous les objets inscrits à l'ordre du jour furent passés en revue. L'achat d'obligations de la Centrale des miels donna lieu à discussion. M. Léon Jecker, sous-commissaire, donna connaissance de l'activité des inspecteurs. Il annonça également les changements qui sont intervenus. En Ajoie-Clos du Doubs, sont nommés MM. Y. Vuillaume, Grandfontaine, comme inspecteur (suppl. M. Guenin) ; Erguël-Prévôté : M. P. Bandelier, Sornetan (M. Aeschlimann) ; Courtelary : M. Houriet, Saint-Imier (M. F. Hauri) ; Franches-Montagnes : M. W. Hofstetter (M. Linder) ; La Neuveville : M. Trinchan (M. Eichenberger) ; Jura-Nord : M. F. Laederach, Courfaivre (M. L. Jecker).

A une demande si les ruchettes de fécondation doivent être munies d'une autorisation de transport, le sous-commissaire répondit affirmativement.

M. Marcel Mouche, membre du comité de la SAR, étant en réélection, il fut décidé d'appuyer sa candidature.

M. Jean Henzi, président d'Erguël-Prévôté, donna quelques renseignements sur l'organisation de la prochaine Fête de la Jurassienne qui aura lieu à Saint-Imier le 21 juin prochain. Un subside de 200 fr. est alloué à cette section pour couvrir les frais de l'organisation.

Convocations

Société d'apiculture du Val-de-Ruz

L'assemblée générale du printemps aura lieu le dimanche 8 juin 1969, à 14 heures, au rucher de M. Chollet, à Bussy. Remise des souvenirs de la Romande pour 25 et 40 ans de membres fidèles à la section.

Le comité.

Société genevoise d'apiculture

Réunion amicale mensuelle le 9 juin 1969 au local rue Cornavin 4, café de la Grappe Genevoise à 20 h. 30.

Sujet : Les règles d'or de l'apiculture par le Dr P. Zimmermann.

Le Comité.

Fédération jurassienne d'apiculture

La fête bis-annuelle de la Fédération jurassienne d'apiculture aura lieu le 21 juin 1969 à Saint-Imier. Le matin à 10 heures, se tiendra, au Restaurant de la Gare, l'assemblée des délégués de la Fédération. L'après-midi aura lieu la visite du Technicum cantonal de Saint-Imier, puis suivra une excursion à Mont-Soleil.

Tous les apiculteurs sont invités à prendre part à cette belle réunion qui laissera certainement un bon souvenir à chacun.

Société d'apiculture de Marly et environs

Nous rappelons à tous nos membres que notre prochaine et importante réunion aura lieu le 5 juin à 14 heures, soit le jour de la Fête-Dieu, au rucher de M. Casimir Clément à Sales. But de la réunion : élevage de reines.

Le Comité.